

LA GAZETTE DE LURS

de François Richaudeau

N° 35

4

L'ÉCRIVAIN PUBLIC À L'HEURE NUMÉRIQUE

Considéré à l'heure du numérique comme désuet, le métier d'écrivain public se développe, s'enseigne, s'exerce au grand jour... Comment se fait-il qu'aujourd'hui encore la pratique du métier reste une nécessité souvent institutionnalisée, exercée par des diplômés, des agents administratifs à la fibre sociale, et parfois par des bénévoles ?

Pour tous ceux maîtrisant les savoirs fondamentaux, il paraît impensable que l'écrivain public accueille des usagers qui les sollicitent pour obtenir une aide à l'écriture. Toute personne qui a été scolarisée maîtrise en principe la lecture et l'écriture. Pourtant, dans la pratique de nombreuses initiatives pour organiser des permanences d'écriture publique et répondre à la demande se créent et se multiplient. Une étude réalisée en 2011 par l'INSEE sur un échantillon de 14 000 personnes âgées de 16 à 65 ans prouve le besoin de ces assistants de l'écrit. En effet, sur ce panel de 14 000 personnes de 16 à 65 ans résidant en France métropolitaine, 16 % éprouvaient des difficultés dans le domaine fondamental de l'écrit et pour 11 % d'entre elles, ces difficultés étaient graves et préoccupantes. (Source INSEE)

Les difficultés qui amènent le plus souvent les usagers vers une permanence d'écrivain public sont les démarches administratives, les courriers et les justificatifs à fournir à la CAF, aux impôts, pour la retraite, les courriers de réclamation auprès des sociétés commerciales, aux propriétaires bailleurs, aux organismes financiers... La terminologie administrative n'est pas toujours facile à comprendre et bien malin celui qui d'un coup d'essai, un seul, remplit correctement le formulaire ; sans compter les documents omettant dans la typologie des situations, celle précisément à laquelle appartient la personne.

Des motifs d'ordre privé conduisent également vers cet assistant de l'écrit qui apporte en toute confidentialité l'aide réclamée. Le métier s'exerce dans la subtile alliance de confiance et d'écoute partagée : la demande est verbalisée auprès d'un technicien de l'écrit qui par son écoute, son savoir-faire relationnel, sa formation a acquis la connaissance de règles et de procédures. L'écrivain ne fait pas « à la place de », il rédige « AVEC » en incluant l'usager, autant que faire se peut, dans une dynamique favorable à son maintien dans une société qui lui aura paru jusque là hostile.

Sur le terrain, une enquête menée par l'association EPVS (Écrivain public à vocation sociale) en partenariat avec EPACA Sud (Association des écrivains publics auteurs conseils formés à l'Université du Sud, Toulon Var) a recensé pas moins de 284 lieux annonçant officiellement l'existence d'une permanence d'écrivain public. On peut estimer à 200 000 le nombre des interventions sur une année, en excluant les interventions de bénévoles associatifs ou autres.

On peut se poser la question de savoir comment va évoluer la situation des personnes qui éprouvent de la difficulté à déchiffrer les documents, placées en situation de devoir lire, puis produire un écrit électronique, à l'aide d'un outil qu'elles maîtrisent encore moins que l'écriture : l'ordinateur.

L'écrivain public est un rouage indispensable au cœur de la machinerie administrative. Il permet à ceux qui ne peuvent pas s'exprimer de répondre, d'argumenter, de rester présents et actifs dans notre société... A-t-on pensé aux difficultés qui viendront s'ajouter, lorsque les relations administratives se feront uniquement en téléchargeant sur la toile le formulaire, le document réclamé ?

**Brigitte Häberlein,
EPACA Sud**

La Gazette de Lurs
Place du Château
04700 - LURS
06 30 81 92 73
gazettelurs@orange.fr

Rédacteur en chef : Jean-Marie Kroccek

Comité de rédaction :
Yvette Richaudeau - Alain le Métayer
Dominique Grandpierre - Alma et Jean
Marie Kroccek

Décembre 2014